

L'Union sociale pour l'habitat, signataire du « Pacte national pour la relance de la construction durable » fait, comme le ministère chargé du Logement, le constat inquiet de la baisse significative de la production de logements, notamment sociaux, en 2021, par rapport à 2020.

Cette baisse, s'agissant notamment du logement social, confirme la tendance à la baisse des agréments constatée depuis 2017 et les mesures budgétaires prises à partir de 2017 sur la baisse des aides au logement, la hausse de la TVA et la mise en place de la Réduction de Loyer de Solidarité qui ont réduit les capacités d'autofinancement et donc d'investissement des organismes Hlm. Depuis 2017, ce sont près de 50 000 logements sociaux qui n'ont pas vu le jour. Par ailleurs, les élections municipales qui ont été reportées au deuxième trimestre 2020 ont eu pour effets le ralentissement, et parfois le réexamen de projets en cours. Enfin, et bien évidemment, la crise sanitaire a provoqué un arrêt des chantiers au deuxième trimestre 2020.

Pour Emmanuelle Cosse, présidente de l'Union sociale pour l'habitat, « nous partageons, avec l'ensemble des signataires de ce pacte, la nécessité de relancer le secteur de la production et de la rénovation de logements. J'appelle le Gouvernement à poursuivre, au-delà du pacte que nous avons signé, l'analyse des causes politiques, budgétaires, administratives de cette situation inquiétante tant pour nos concitoyens qui peinent à se loger que pour le secteur d'activité essentiel que représente le bâtiment. L'Union sociale pour l'habitat est bien sûr disponible pour participer à cette analyse et pour coconstruire une politique du logement, notamment social. Nous avons, s'agissant du logement social, une demande qui croît de manière significative et va s'amplifier au fur et à mesure de l'aggravation de la crise économique et sociale. Face à cette situation, la mobilisation de tous est urgente : collectivités locales au service des habitants de leurs territoires, bailleurs Hlm, Etat par une politique budgétaire et fiscale adaptée. »

L'Union sociale pour l'habitat représente, en France métropolitaine et dans les territoires d'Outre-mer, quelque 630 opérateurs Hlm à travers ses cinq fédérations (la Fédération nationale des Offices Publics de l'Habitat, les Entreprises sociales pour l'habitat, la Fédération nationale des Sociétés coopératives d'Hlm (Coop'Hlm), PROCIVIS UES-AP et la Fédération nationale des Associations régionales d'organismes d'habitat social). Elle remplit trois missions : un rôle de représentation nationale auprès des pouvoirs publics, des médias, des milieux professionnels et de l'opinion publique ; une mission de réflexion, d'analyse et d'étude sur tous les dossiers relatifs à l'habitat et l'élaboration de propositions pour une politique sociale de l'habitat ; une fonction d'information, de conseil et d'assistance auprès des organismes Hlm afin de faciliter, rationaliser et développer leurs activités et leurs compétences professionnelles. En 2019, les organismes Hlm ont mis en chantier 73 000 logements neufs et logements-foyers, en ont acquis et amélioré 6 000 et acquis sans travaux 5 500. Ils détiennent et gèrent 4,7 millions de logements locatifs et 0,3 million de logements-foyers et logent environ 10 millions de personnes. Les opérateurs de logement social sont également d'importants acteurs de l'accession sociale à la propriété : 14 600 logements ont été vendus à des accédants, en secteur groupé ou en diffus. Animés par 12 000 administrateurs bénévoles, ils emploient 82 000 salariés. **Pour en savoir plus : www.union-habitat.org**

Contacts presse : Joachim Soëtaud / Sarah Cassone / Alice Delalande-Grapinet – Tél. : 01 40 75 52 56 ou 07 64 57 85 66
[@UnionHlm](https://twitter.com/UnionHlm)